

Dossiers de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et équipements d'une crèche de 60 berceaux, sise rue Jean Jaurès à Puteaux

Vu le rapport en date du 25 avril 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 25 avril 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 60 berceaux, sise Jean Jaurès à Puteaux, pour le lot n° 1 (mode de passation le dialogue compétitif)*
- d'adopter le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 60 berceaux, sise Jean Jaurès à Puteaux, pour les lots n° 2 à 4 et le lot n° 6 (mode de passation l'appel d'offres ouvert)*
- de m'autoriser à faire procéder à la consultation par voie de Dialogue Compétitif pour le lot n° 1,*
- de m'autoriser à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert pour les lots n° 2 à 4 et 6.*
- de prendre acte que la consultation concernant les lots 5, 7, 8 et 9 est lancée par voie de marché adapté ouvert, en vertu de la dérogation prévue à l'article 27-III du Code des Marchés Publics.*

Les dossiers de consultation d'entreprises peuvent être consultés au Secrétariat du Conseil.

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD



Maire de Puteaux
Député des Hauts-de-Seine

**Dossiers de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et
équipements d'une crèche de 60 berceaux, sise rue Jean Jaurès à Puteaux**

Au vu du rapport établi le 25 avril 2006 par le Directeur Général Adjoint des Services, je propose au Maire de soumettre au Conseil Municipal les décisions suivantes :

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 60 berceaux, sise Jean Jaurès à Puteaux, pour le lot n° 1 (mode de passation le dialogue compétitif)*
- d'adopter le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 60 berceaux, sise Jean Jaurès à Puteaux, pour les lots n° 2 à 4 et le lot n° 6 (mode de passation l'appel d'offres ouverts)*
- d'autoriser Madame le Maire à faire procéder à la consultation par voie de Dialogue Compétitif pour le lot n° 1,*
- d'autoriser Madame le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert pour les lots n° 2 à 4 et 6.*
- de prendre acte que la consultation concernant les lots 5, 7, 8 et 9 est lancée par voie de marché adapté ouvert, en vertu de la dérogation prévue à l'article 27-III du Code des Marchés Publics.*

Le Directeur Général des Services


Christian OLLIVIER

**Dossiers de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et
équipements d'une crèche de 60 berceaux, sise rue Jean Jaurès à Puteaux**

La crèche concernée est un établissement de construction neuve à réceptionner. De capacité 60 berceaux, elle accueillera les enfants de 3 à 36 mois, répartie en 3 sections occupant chacune à titre principal un étage du bâtiment. Il convient de penser dès à présent à son équipement et à son aménagement intérieur, avec l'objectif d'une ouverture administrative de l'établissement en décembre 2006.

L'ensemble des aménagements et équipements envisagés pour cet ouvrage constitue une unité fonctionnelle au sens de l'article 27 du Code des Marchés Publics.

Les prestations attendues sont alloties en neuf lots intitulés comme suit :

- Lot n°1 : fourniture et installation d'équipements mobiliers, accessoires de mobiliers et objets et accessoires de décoration de mobiliers - taille enfant
- Lot n°2 : fourniture et installation d'équipements mobiliers et accessoires de mobiliers - taille adulte
- Lot n°3 : fourniture et installation d'équipements et matériels de cuisine et de restauration,
- Lot n°4 : fourniture et installation de jeux et jouets, compris mobiliers de jeux,
- Lot n°5 : fourniture et installation d'équipements et matériels de buanderie et de lingerie,
- Lot n°6 : fourniture de vaisselles et ustensiles de cuisine et de restauration,
- Lot n°7 : fourniture et livraison de linge pour le fonctionnement de la crèche,
- Lot n°8 : fourniture et installation d'équipements informatiques
- Lot n°9 : fourniture et installation de matériels et d'ustensiles pour l'équipement de la biberonnerie

Les fournitures et services attendus dans le cadre du lot n° 1 n'ayant pas pu faire l'objet d'une définition standard de besoin, compte tenu des exigences particulières de la Ville (respect d'une charte couleurs par étage, prise en compte d'une thématique ludique originale pour l'établissement, ...), il est proposé de recourir à la procédure de dialogue compétitif tel que défini aux articles 36 et 67 du Code des Marchés Publics (décret n°2004-15 du 07 janvier 2004).

Le marché du lot n° 1 prévoit également au profit des candidats pré-sélectionnés une prime de 1 000€HT pour l'indemnisation des frais d'études engagés par les candidats présélectionnés ayant mené à leur terme toutes les étapes du dialogue. La prime pourra faire l'objet d'une réduction, décidée en Commission d'Appel d'Offres, si le projet remis par le candidat est irrecevable ou non conforme.

Les autres lots ont pu faire l'objet d'une définition plus classique des besoins, même si dans le respect de la Directive Marché en vigueur depuis le 31 janvier 2006, il est fait appel à l'expertise des candidats. En raison des montants estimés des marchés, il convient d'opter pour

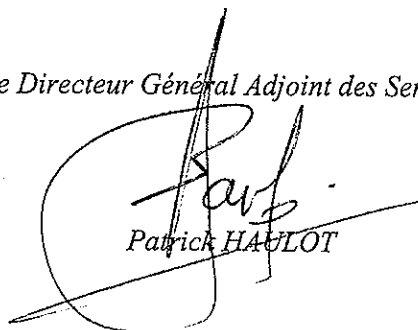
- un appel d'offres ouvert pour ce qui concerne les lots n° 2 à 4 et 6 ;
- une procédure adaptée ouverte pour ce qui concerne les lots n° 5, 7, 8 et 9, en vertu de la dérogation prévue à l'article 27-III du Code des Marchés Publics

Au final, deux dossiers de consultation d'entreprises sont proposés.

Il est donc proposé en Conseil Municipal :

- d'adopter le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement d'une crèche de 60 berceaux, sise Jean Jaurès à Puteaux, pour le lot 1 (mode de passation le dialogue compétitif)*
- d'adopter le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement d'une crèche 60 berceaux, sise Jean Jaurès à Puteaux, pour les lots n° 2 à 4 et 6 (mode de passation l'appel d'offres ouvert)*
- d'autoriser Madame le Maire à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert pour les lots n° 2 à 4 et 6,*
- d'autoriser Madame le Maire à faire procéder à la consultation par voie de Dialogue Compétitif pour le lot n° 1.*

Le Directeur Général Adjoint des Services



Patrick HAULOT

PROJET

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Considérant qu'il convient de lancer plusieurs consultations afin de procéder à l'aménagement intérieur et l'équipement d'une crèche de 60 berceaux, sise rue Jean Jaurès à Puteaux,

Vu le dossier de consultation d'entreprises du lot n° 1 lancé par voie de dialogue compétitif, ci-joint,

Vu le dossier de consultation d'entreprises des lots n° 2 à 4 et 6 lancés par voie d'appel d'offres ouvert, ci-joint,

Vu le rapport en date du 25 avril 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 25 avril 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Délibère

Article 1 *Le dossier de consultation des entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement de la crèche de 60 berceaux, sise rue Jean Jaurès à Puteaux, lot n° 1 Fourniture et installation d'équipements mobiliers, accessoires de mobiliers et objets et accessoires de décoration de mobiliers - taille enfant, sous forme de dialogue compétitif est adopté*

Il comprend les documents suivants :

- *Un Acte d'Engagement et ses annexes*
- *Un Cahier des Clauses Administratives Particulières et ses annexes*
- *Un Programme Fonctionnel Détaillé*
- *Un Règlement de la Consultation*

Il est prévu le versement d'une prime de 1 000 Euros hors taxes à titre d'indemnisation des frais d'études des candidats au dialogue, pour ceux des cinq candidats qui auront mené le dialogue à son terme et qui auront remis un projet à la fois conforme et recevable.

Article 2 *Le dossier de consultation des entreprises relatif à l'aménagement et l'équipement de la crèche de 60 berceaux, sise rue Jean Jaurès à Puteaux, lots n° 2 à 4 et 6, par voie d'appel d'offres ouvert, est adopté*

Il comprend les documents suivants :

- *un acte d'engagement (un par lot) avec ses annexes*
- *un cahier des clauses particulières et ses annexes*
- *un règlement de la consultation (commun aux cinq lots)*

Article 3 *Le Maire est autorisé à faire procéder à la consultation par voie d'Appel d'Offres Ouvert pour les lots n° 2 à 4 et 6.*

Article 4 *Le Maire est autorisé à faire procéder à la consultation par voie de Dialogue Compétitif pour le lot n°1.*

Article 5 *A titre d'information, les lots n° 5, 7, 8 et 9 font l'objet d'une procédure adaptée ouverte en vertu de la dérogation prévue à l'article 27-III du Code des Marchés Publics*